



Lou Crousen

Octobre 2021

Bulletin municipal de la commune de Cros

CHÈRES CROUENNES, CHERS CROUSENS,

Après celle de 2020, cette rentrée 2021 nous trouve toujours confrontés à la crise sanitaire. Certes une vie quasi normale peut se dérouler, ou reprendre dans ses modalités antérieures, grâce à la bonne couverture vaccinale et à la mise en place du « Pass sanitaire ». Mais le respect des gestes barrières et le port du masque s'imposent encore dans de nombreux lieux.

On nous dit que nous pouvons apercevoir le bout du tunnel. Espérons qu'il n'est pas trop loin.

Aujourd'hui, tout n'est pas encore gagné et la prudence reste de mise. Prenons garde à ce qu'une 5^e vague ne vienne gâcher les efforts que nous avons faits jusqu'à présent.

La pandémie a mis en berne la saison culturelle ce printemps et cet été pour la deuxième année consécutive. Mais cet automne nous reprendrons une programmation certes prudente et avec toujours le risque d'un arrêt immédiat mais le besoin de se retrouver est là.

À cause de la Covid ou grâce à elle, la fréquentation saisonnière a été particulièrement forte cet été, à Cros. Les quantités d'eau potable distribuées par les réseaux communaux, le tonnage des ordures ménagères ramassé aux divers points de collecte et la circulation sur nos routes départementales ont atteint des niveaux que de mémoire de maire je n'avais jamais constatés. On ne peut que s'en réjouir même si cela a posé quelques petits problèmes. Il est encore nécessaire de faire un petit effort pour la maîtrise de nos consommations d'eau en période estivale et pour un meilleur respect des règles de tri des OM afin que la commune soit encore plus attrayante et cela dans l'intérêt de tous. L'eau devient, année après année, de plus en plus rare sur notre territoire ne l'oublions pas.

En ce qui concerne le programme d'investissements de la commune nous avons profité de l'été pour refaire le revêtement de la chaussée du chemin de la Jasse, de la montée du Pouget et du parking du temple et de la période d'assec du Vidourle pour remettre en état les ponts submersibles du Mas de Baumel et du Moulin de Cardy passablement endommagés par les nombreuses crues du fleuve.

Les dossiers concernant l'étude pour la mise en sécurité la traversée du village, le remplacement des dispositifs de traitement de l'eau au chlore par des UV aux réservoirs des Fourniels et de Driolle ainsi que pour les abonnés situés en amont du réservoir de La Rouvière, la réfection du Schéma Directeur de l'Eau et la géolocalisation des réseaux d'eau afin de faciliter la gestion de l'eau potable et la recherche des fuites, la mise en discrétion des réseaux EDF et Télécom au hameau des Pauses qui permettra de dégager une vue assez exceptionnelle sur la haute vallée du Vidourle et la modernisation de notre éclairage public dans le but de diminuer la pollution lumineuse et notre consommation d'énergie. Tous ces dossiers ont été transmis aux services de l'État, du Département, de l'Agence de l'eau, de la Région et du Parc National des Cévennes pour demander les subventions nécessaires à la réalisation de ces projets qui nous paraissent indispensables pour le bien-être de tous.

À la demande des jeunes de la commune le conseil municipal a décidé de créer un espace d'environ 50 mètres carrés, à proximité de l'aire de loisirs, pour y ins-

LE MOT DU MAIRE



taller une table de ping-pong. et pour tous les adeptes de randonnées 2 itinéraires tracés sur les chemins ruraux de la commune ont été dégagés et balisés. D'autres suivront. Je vous invite tous à les parcourir et à découvrir les beautés de notre territoire en cette belle saison qu'est l'automne dans les Cévennes.

Enfin je voudrai saluer très amicalement les familles qui ont choisi ces derniers mois de venir écrire une nouvelle page de leur vie à Cros. Elles sont les bienvenues je suis sûr que comme nous elles y trouveront le bonheur recherché.

Nous savons bien que rien ne remplace le contact, la convivialité des échanges que nous mettons en avant à travers les valeurs que nous défendons depuis bien longtemps. Alors vivement que cette pandémie nous lâche et que nous retrouvions une vie complètement normale.

C'est dans cet esprit républicain que je vous souhaite la meilleure rentrée possible.

Bien amicalement
Le maire, Christian Clavel

PATRIMOINE

LES PONTS FONT PEAU NEUVE

Les nombreuses crues du Vidourle avaient passablement endommagé les ponts submersibles de Mas de Baumel et de Moulin de Cardy. Les aciers des armatures étaient apparents et très oxydés, les fondations et le radier avaient disparus emportés par les eaux. Tout cela menaçait la pérennité de ces deux ouvrages. Après avoir établi des dossiers techniques, hydrauliques et environnementaux nous avons obtenu l'accord des services de l'État pour réaliser ces travaux de réfection des maçonneries. D'un montant de 100.000€ HT subventionnés à 55% pour les deux ouvrages ces travaux ont pu être réalisés entre juin et début août 2021 par l'entreprise TP 2000 de Rochegude après appel d'offre. Après le Pont de Bancillon en 2017, le pont sur la Gravière en 2019 voici 2 ponts supplémentaires en 2021 qui sont remis en état par la commune.



Le pont du Mas de Baumel



Le pont du moulin de Cardy

Photo © C. Clavel et F. Dubiez

DÉCOUVERTE



NOS CHEMINS DE RANDONNÉES VOUS ATTENDENT...

À ce jour trois chemins de randonnées ont été remis en état praticable. Ces chemins sont communaux donc publics mais traversent des propriétés privées. à vous de faire preuve de respect lorsque vous les emprunterez.

Les trois chemins : *La Boucle de l'eau* (départ en bas du cimetière), *Du Temple à l'Église de Cros* et *Le Chemin des mas* (départ à la Rouvière). Vous trouverez les dépliants explicatifs en mairie ou dans les gîtes de la commune.

■ Association Écoute & Regard

– « *Snow Therapy* ». Film dramatique franco-suédois (2014) écrit et réalisé par Ruben Östlund. Vendredi 14 janvier à 20h30 dans la salle communale.

AGENDA

HISTOIRE

ANNE-MARIE BELLOY (née Souchier) ou l'histoire de mille vies en une seule Deuxième partie : « Voyages au cœur de la III^e République »

Nous avons quitté Paul Souchier, le père d'Anne-Marie, dans son lit d'hôpital aux cotés d'Henry de Jouvenel.

Mais qui est ce monsieur de Jouvenel ?

Brillant étudiant parisien, celui que nous appellerons Henry par facilité d'écriture, s'intéresse très vite à la vie publique. Sans doute aidé par son père, lui-même Préfet, il obtient un premier poste au ministère de la justice de l'époque. Mais féru de journalisme et profondément pacifiste, il préfère les « éditos » aux cabinets politiques et devient rapidement rédacteur en chef du quotidien Le Matin. Il aura ainsi toute latitude pour exprimer ses idées novatrices. Malheureusement, en 1914, la mobilisation générale lui coupe ses élans réformateurs. Il revient alors du front encore plus convaincu de l'ineptie des guerres. Mais il décide, cette fois, de passer par la politique pour défendre ses principes. Il devient Sénateur de Corrèze, territoire de ses ancêtres, de 1921 à 1933. Il est même nommé ministre de l'Instruction publique sous le gouvernement Pointcaré, en 1924.

C'est après 1924 que l'histoire d'Anne-Marie percute celle d'Henry de Jouvenel...

Un an après sa nomination au ministère, Henry est convoqué en haut lieu. Il doit accepter une mission diplomatique au Levant, alors sujet à divers soulèvements de la population locale contre le « colonisateur » français. Il deviendra le Haut Commissaire de la République Française en Syrie et au Liban ! Et pour remplir la mission d'apaisement qui s'avère délicate, il entend se faire assister de son nouvel ami, Paul Souchier qu'il a rencontré à Montauban dans une chambre d'hôpital, quelques années auparavant. Paul a, depuis, « pris du gallon » auprès de différentes préfectures et même de ministères, notamment celui des Affaires Étrangères. Désormais maître des Requêtes au Conseil d'État et expert en droit constitutionnel, il sera l'assistant idéal pour un exercice diplomatique de haut vol. Nous sommes en novembre 1925. Anne-Marie prendra le bateau pour la première fois à l'âge de 3 ans, aux côtés de ses parents. Rendez-vous en Syrie, après quelques semaines de traversée.

Elle y restera trois ans.

Sans aucun souvenir précis, elle ne gardera de cette époque qu'une photo d'elle sur le bateau qui l'emmène en Orient (voir ci-contre). Mais les aventures de notre Crousène ne faisaient que commencer, pendant que, seul dans son bureau, son père rédigeait en une semaine la première constitution libanaise, le texte fondateur du Liban d'aujourd'hui.

De retour en France en 1928, Paul Souchier retrouve un poste à Paris, au Conseil d'État auprès duquel il est toujours rattaché. Mais quelques années après, celui qui a fait ses preuves en tant que diplomate aux cotés du Haut Commissaire en Syrie et au Liban, est rappelé par le ministère des Affaires Étrangères. Il est nommé Secrétaire Général d'Algérie ; l'équivalent d'un premier ministre de gouvernement en quelque sorte. Il y occupera cette fonction durant 3 ans, de 1933 à 1936. Anne-Marie sera de l'épopée.

Puis comme tout haut fonctionnaire d'État, il est tant de passer à une autre mission. C'est désormais Marseille qui attend Paul Souchier. En 1936, il est nommé préfet des Bouches-du-Rhône par Albert Lebrun, lui-même, alors président de la III^e république. Dans les salons dorés, près du Vieux Port, l'adolescente Anne-Marie y croisera quelques grandes figures intellectuelles et politiques françaises du moment. Elle servira même le café au tout nouveau Président du Conseil, Léon Blum, venu effectuer sa première visite officielle en « province » en tant que chef du gouvernement. Elle a alors 14 ans et nous sommes en plein avènement du Front Populaire !

Quelques personnages illustres ont fait une halte plus ou moins prolongée à Cros. Certains y sont revenus régulièrement pour passer des moments de villégiatures quand d'autres s'y sont carrément installés. Cette rubrique vous propose de mieux connaître certains d'entre eux.

Ce lundi 6 septembre 2021, Anne-Marie Belloy s'en est allée dans sa 100^e année, emportant avec elle tous ses souvenirs sauf ceux qu'elle a agréablement accepté de livrer aux lecteurs du « Crousen » au travers de ces quelques lignes.

Qu'elle en soit remerciée et avec elle, ses enfants et petits-enfants, pour ce geste de partage et ce travail de mémoire parfois intime et toujours sincère...

La rédaction



Anne-Marie Belloy en partance pour la Syrie.

Qu'à cela ne tienne, il en faut plus pour intimider la jeune Anne-Marie. Et en 1937, son père lui confie une mission spéciale et hautement stratégique : occuper agréablement le séjour des enfants d'un dirigeant d'un pays voisin. Ce haut dignitaire dont il s'agit n'est autre que Mohammed V, sultan du Maroc. Il vient de débarquer à Marseille pour quelques jours, avant de rejoindre Paris et l'exposition universelle qui s'y déroule. Un des jeunes garçons laissés aux bons soins de la fille du Préfet, deviendra plus tard, Hassan II, roi de son pays...

Mais en 1938, la maladie pulmonaire de Paul Souchier le rattrape définitivement. Elle a finalement évolué en tuberculose fatale. Il décède prématurément au mois de juin, cette année-là, non sans avoir été promu « commandeur » de la Légion d'Honneur en début d'année. Il laisse alors la jeune Anne-Marie, 16 ans, au seuil d'une nouvelle existence. À partir de ce drame familial, elle basculera du milieu politique de son enfance vers les salons feutrés de la culture et de l'esthétisme parisiens. Mais elle ne le sait pas encore...

(à suivre...)

Philippe Deshons

CONCOURS

CONCOURS PHOTO : ENCORE QUELQUES JOURS !

Il ne vous reste plus que quelques jours pour participer au premier concours photographique organisé par la mairie de Cros, la date limite de dépôt des envois est au 31 décembre 2021.

Profitez des belles lumières d'automne pour faire parler votre talent de photographe. Trois catégories (Nature/paysage, Habitat/Personnage et « Jeunes » de moins de 16 ans) sont ouvertes à toutes et tous.

À gagner : une paire de jumelle Bushnell, L'Atlas des oiseaux du Gard, un bon d'achat de 150,00 € à valoir chez Mlle Keyla, une céramique Au Grès de Fanette, une caméra numérique 4K ainsi que des tirages encadré 30 x 40 cm et un « Grand prix » récompensant la meilleure image.

Ce Grand prix recevra un tirage encadré grand format 40 x 60 cm offert par Maripix d'une prise de vue réalisée par drone d'un habitat, d'un bâtiment ou d'un paysage à définir par le gagnant.

Envoyez vos œuvres (en haute définition) avec vos coordonnées par mail (cros-photos@orange.fr), par WeTransfert ou clef USB par courrier à la mairie de Cros ou déposées sur place.

Vous pouvez consulter le règlement complet sur le site de la mairie : cros-cevennes.fr/wp-content/uploads/sites/263/2021/08/Re%CC%81glementConcoursPhotos2021.1

ÉTAT CIVIL

■ Décès

- Renaude GIRAUD, décédée le 21 juillet à l'âge de 76 ans.
 - Yvonne DELAROIÈRE, décédée le 14 août à l'âge de 94 ans.
 - Anne-Marie BELLOY, décédée le 6 septembre à l'âge de 99 ans.
- Toutes nos condoléances à leur famille et à leurs proches.

INFOS UTILES

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : communecros@wanadoo.fr

Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/>

Lou Crousén est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour recevoir par courriel une version digitale. Christian Clavel, maire de Cros, est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.